



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Qui dit rapport d'activités dit regard en arrière sur l'année écoulée. Et cette année 2025 aura été riche en productions, réalisations et rebondissements. Les droits de l'enfant, et les droits humains en général, ont subi des attaques de toutes parts et la CODE a dû mobiliser toute son expertise et son réseau pour faire face et continuer à défendre les droits de l'enfant et le respect effectif de ceux-ci.

Pour pouvoir défendre et faire respecter quelque chose, il faut bien évidemment le connaître. La défense des droits de l'enfant commence donc par les faire connaître auprès des adultes et des premiers concernés que sont les enfants eux-mêmes. Tout au long de l'année 2025, la CODE a poursuivi son travail de fond et de plaidoyer sur l'éducation aux droits de l'enfant. La CODE a également contribué à la production de connaissances sur les droits de l'enfant à travers ses missions d'éducation permanente mais également grâce à une incroyable recherche sur le harcèlement en accueil extrascolaire. Mieux comprendre ce que vivent les enfants (tous les enfants !) et les adultes qui les entourent et les accompagnent au quotidien est essentiel pour promouvoir leurs droits partout et tout le temps.

Face à la précarisation de la société, à l'accélération du dérèglement climatique, aux guerres, à la crise démocratique, le respect effectif des droits de l'enfant dans leur indivisibilité doit être plus que jamais une priorité sociétale et politique. C'est notamment pour ces raisons que la CODE et l'ensemble de ses membres se sont unis pour participer à l'Examen périodique universel de la Belgique et mettre sur le devant de la scène les enfants, bien trop souvent oubliés et invisibilisés dans ce genre d'exercice. Les enfants, leur droit à une éducation de qualité, à la protection, à la participation ne sont pas des variables d'ajustement (budgétaire ou autre).

Toujours dans cette logique de faire connaître leurs droits aux enfants et malgré quelques difficultés organisationnelles (les changements de législature sont toujours des moments périlleux), la CODE a pu, cette année encore, offrir une chouette fête des droits de l'enfant à Namur et partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En dehors de ces différentes activités à destination du public, 2025 a aussi été une année de remise en question et de réflexion sur le travail de la CODE, son organisation, ses impacts sociétaux et politiques. Faire réseau est aussi complexe qu'essentiel. Coordonner des acteurs issus de secteurs différents autour d'un intérêt commun peut parfois s'avérer difficile, surtout quand les structures sont sous pression (manque de temps et de moyens). C'est pourquoi, la CODE a entrepris un processus de redéfinition de ses méthodes de coordination qui se poursuivra en 2026.

Pour conclure, je me permettrai un mot plus personnel. Vous l'aurez constaté, le président est devenu une présidente et quelle pression de succéder à Gauthier ! Mais malgré cette pression, c'est un véritable honneur pour moi de prendre sa suite. Présider une organisation comme la CODE, c'est discuter et débattre de sujets de fond mais aussi d'orientations stratégiques pendant des heures. C'est soutenir une équipe en or et grandir avec elle au fur et à mesure des défis à relever, des combats perdus ou gagnés. En plus d'une équipe incroyable, je peux compter sur des collègues administrateurs formidables. Je tiens donc chaleureusement à les remercier pour cette incroyable année passée ensemble et, je l'espère, les nombreuses à venir au service des droits de l'enfant.

Fanny LAURENT

TABLE DES MATIÈRES

I. L'ADN DE LA CODE - p. 4

1.1 Une perspective collective et généraliste

1.2 La force du travail en réseau

1.3 Le rapportage aux Nations Unies

II. NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS - p. 7

2.1 L'éducation permanente : des outils pour comprendre et transformer

2.2 Une sensibilisation large, en dialogue avec la société

III. NOS PROJETS - p. 9

3.1 L'Examen périodique universel de la Belgique

3.2 Le projet G.A.R.D.E. : l'engagement de la CODE pour l'éducation aux droits de l'enfant qui se poursuit sur tous les fronts

3.2.1 Une analyse sur le paysage des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles

3.2.2 Un outil pédagogique interactif en préparation

3.2.3 Le plaidoyer en faveur de l'éducation aux droits de l'enfant à l'école

3.3 Une attention particulière aux enfants les plus vulnérables

3.3.1 Les enfants en situation de handicap

3.3.2 Les enfants impactés par les politiques publiques

3.3.3 Les enfants à risque de pauvreté et d'exclusion sociale

3.4 En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes

3.4.1 Deux événements phares : focus sur la fête de Namur

3.4.2 Les événements locaux

3.5 Recherche exploratoire sur le harcèlement en accueil extrascolaire

IV. COMMUNICATION - p. 20

V. FINANCES - p. 22

VI. LA CODE AU QUOTIDIEN - p. 23

I. L'ADN DE LA CODE

La CODE, **Coordination des ONG pour les droits de l'enfant**, se distingue par son approche collective, généraliste et systémique de la défense des droits de l'enfant. Depuis plus de 30 ans, elle fédère un réseau d'associations engagées pour faire avancer le respect effectif des droits de tous les enfants en Belgique, et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles.



I.1 Une perspective collective et généraliste

La CODE se positionne comme un acteur généraliste dans le champ des droits de l'enfant. Cela signifie qu'elle ne se limite pas à une catégorie d'enfants, à un type de droits ou à un champ d'action particulier (éducation, protection, santé...), mais s'intéresse à l'ensemble des droits consacrés par la **Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)**, dans une logique d'indivisibilité.

Elle adopte une approche transversale qui croise les enjeux : inclusion, pauvreté, migration, participation, discrimination, climat scolaire, précarisation des services, violence, etc. Ce regard généraliste est nourri par la diversité de ses membres et constitue une richesse précieuse dans les prises de position, le plaidoyer ou les actions d'information et de sensibilisation.

L'approche collective de la CODE permet également une prise de recul critique sur les politiques publiques, en s'appuyant à la fois sur les données de terrain connues de ses membres et sur une expertise en droits de l'enfant.

I.2 La force du travail en réseau

La CODE regroupe 19 organisations membres issues de secteurs variés (pauvreté, aide à la jeunesse, loisirs, protection, petite enfance, inclusion sociale, droits humains...). Ce maillage permet une mise en commun des connaissances, des pratiques et des expériences de terrain, au service d'analyses partagées et de revendications communes.



Cette dynamique de réseau repose sur :

- Une culture de la **concertation et du consensus**, au service d'une parole collective plus forte;
- Des **projets communs**, co-portés avec les membres et parfois avec d'autres partenaires (ex : la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen – KiReCo; Le Délégué général aux droits de l'enfant);
- Des **groupes de travail thématiques** (accueil temps libre, participation, éducation aux droits, aide à la jeunesse, etc.) ;
- Une volonté constante de **renforcement mutuel des capacités** (formations internes, partages de ressources, échanges de pratiques)



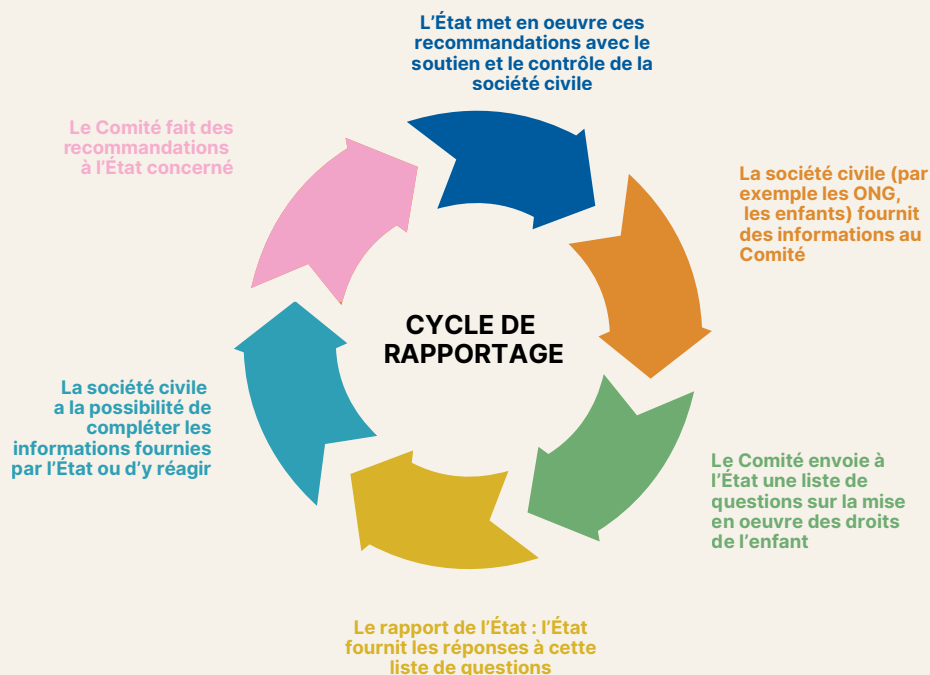
Ce fonctionnement collaboratif, loin d'un simple regroupement administratif, est au cœur de l'identité de la CODE. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement repose sur plusieurs piliers :

- L'engagement des organisations membres dans la co-construction des priorités d'action et/ou dans des groupes de travail ;
- une équipe permanente chargée de la coordination et du suivi des actions ;
- un organe d'administration impliqué et engagé qui garantit la bonne gouvernance et la cohérence stratégique du réseau.

La CODE est aussi en lien régulier avec d'autres acteurs aux niveaux belge et international, renforçant ainsi son ancrage dans les réseaux de défense des droits humains.

I.3 Le rapportage aux Nations unies

Tous les cinq ans en théorie, les États signataires de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) doivent rendre compte au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies des progrès réalisés dans la mise en œuvre des droits de l'enfant. Afin de garantir un regard indépendant, critique et ancré dans les réalités de terrain, la société civile est invitée à produire des **rapports alternatifs** au rapport officiel de l'État. En Belgique, la CODE coordonne, avec le Netwerk Kinderrechten, la rédaction du rapport alternatif des ONG de défense des droits de l'enfant.



Ce processus de monitoring international constitue un levier essentiel du travail de plaidoyer de la CODE. Il offre un espace structurant de dialogue, de vigilance et de redevabilité, permettant de documenter les manquements, d'interpeller les autorités publiques et de renforcer l'effectivité des droits de l'enfant.

Or, **ce mécanisme connaît aujourd'hui un affaiblissement préoccupant** : faute de moyens structurels suffisants, les organes de traités des Nations Unies, et en particulier le Comité des droits de l'enfant, accumulent des retards importants dans l'examen des rapports étatiques.

Cette situation fragilise l'ensemble du système international de protection des droits humains. Elle prive la société civile d'un espace d'expression et d'échange essentiel à la défense des droits de l'enfant, au moment même où l'on observe, à l'échelle mondiale, un recul des droits humains et des dynamiques démocratiques. Dans ce contexte, la CODE saisit chaque occasion pour rappeler l'importance de préserver et de renforcer les mécanismes internationaux de monitoring, garants indispensables de la mise en œuvre effective des droits de l'enfant.

II. NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS

2.1 L'éducation permanente : des outils pour comprendre et transformer

L'éducation permanente est au cœur du projet de la CODE. En tant qu'organisme reconnu en éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la CODE inscrit son action dans une perspective d'**émancipation individuelle et collective**, de **renforcement de la citoyenneté critique**, et de **transformation sociale**.

Concrètement, cela signifie que nous déployons, tout au long de l'année, une série d'actions visant à **outiller, informer, faire réfléchir et faire agir** les citoyen·ne·s – en particulier les professionnel·le·s, les parents et les responsables politiques – autour des **enjeux liés aux droits de l'enfant** dans la société actuelle.

En 2025, la CODE a produit plusieurs types de publications et supports contribuant à sa mission d'éducation permanente, parmi lesquels :

- Des analyses critiques, produites dans le but d'informer et/ou de prendre position sur des thèmes variés ;
- Une étude, consacrée aux enfants en situation de handicap ;
- Une recherche participative, menée sur la question de l'intersectorialité et la coordination des politiques publiques au service des droits de l'enfant ;
- Une recherche exploratoire, concernant le harcèlement dans l'accueil extra-scolaire - commanditée par le Fonds Houtman

2.2 Une sensibilisation large, en dialogue avec la société

En 2025, la CODE a poursuivi et renforcé sa **dynamique de dialogue, de coopération et de plaidoyer** auprès d'un large éventail d'acteurs engagés, à différents niveaux, dans la promotion des droits de l'enfant. Qu'ils soient institutionnels, associatifs, académiques ou issus du secteur de la défense des droits, ces partenaires constituent un écosystème essentiel au sein duquel la CODE inscrit son action.

À titre d'exemples — sans prétendre à l'exhaustivité — figurent notamment en 2025 : l'Observatoire du Climat scolaire; l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse; le Délégué général aux droits de l'enfant; l'ONE; le Fonds Houtman; l'European Digital Rights Network (EDRi); UNIA; l'Administration générale de l'Enseignement; la Concertation Cohésion sociale de Saint-Josse-ten-Noode; ainsi que notre homologue flamande, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, devenue Netwerk Kinderrechten (STEKR) en janvier 2026.

Ces échanges, collaborations et espaces de concertation ont permis à la CODE de consolider sa capacité d'action, d'enrichir ses analyses et de porter la voix des droits de l'enfant dans des sphères multiples — associatives, éducatives, politiques, juridiques et médiatiques.

Cet engagement s'est également incarné dans sa participation à des **mobilisations citoyennes**, telles que les Marches pour le climat, ainsi que dans sa contribution à La Chronique de la Ligue des droits humains, témoignant d'une présence active dans le débat public.



L'année 2025 a par ailleurs été marquée par des **avancées juridiques majeures**. Deux actions en justice auxquelles la CODE était partie prenante ont abouti favorablement.

- ➔ La première a conduit à la condamnation de la Ville de Bruxelles pour son règlement anti-mendicité, dont les effets portaient directement atteinte aux droits des enfants de personnes sans abri.
- ➔ La seconde a vu la Belgique condamnée pour son inaction persistante face aux violences éducatives ordinaires, en l'absence d'une législation claire et explicite visant à les interdire. Ces décisions constituent des jalons importants dans la reconnaissance et la protection effectives des droits de l'enfant.

III. NOS PROJETS

En 2025, la CODE a poursuivi et consolidé plusieurs projets majeurs qui traduisent concrètement son engagement en faveur des droits de l'enfant. Qu'ils relèvent du plaidoyer, de la sensibilisation, de la recherche ou de la participation, ces projets ont en commun de porter une vision exigeante des droits de l'enfant : transversale, critique et résolument ancrée dans les réalités vécues par les enfants et les jeunes en Belgique, et plus particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.1 L'Examen périodique universel de la Belgique

En 2025, la CODE s'est pleinement investie dans la préparation de l'Examen périodique universel (EPU) de la Belgique, prévu en 2026 dans le cadre du 4ème cycle de ce mécanisme central du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Cet exercice interétatique constitue un levier important de redevabilité et de progrès en matière de droits humains, en offrant à la société civile l'opportunité de contribuer à l'évaluation de la situation nationale et de porter ses priorités auprès des instances internationales.



Dans ce cadre, **la CODE a soumis une contribution écrite au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH)**, mettant en lumière plusieurs enjeux prioritaires relatifs aux droits de l'enfant en Belgique. Cette contribution visait à documenter les défis persistants, à nourrir l'analyse indépendante de la société civile et à formuler des recommandations concrètes susceptibles d'orienter les échanges internationaux ainsi que les engagements futurs de la Belgique.

➔ [Découvrez ici la contribution de la CODE à l'EPU](#)



Dans le prolongement de cette contribution, la CODE a également publié une **analyse intitulée *Les droits de l'enfant, miroir de notre démocratie : quand la Belgique oublie ses plus jeunes citoyens***. Pensée comme un outil de sensibilisation et de mise en débat - tant du côté francophone que néerlandophone du pays -, cette publication visait à rendre accessibles au grand public les constats et recommandations portés par la CODE dans le cadre de l'EPU. Au-delà de la seule contribution au mécanisme onusien, cette analyse invitait à une réflexion plus large sur l'état de notre démocratie et sur la place qu'y occupent les droits humains, en particulier ceux des enfants, révélateurs des choix collectifs qui structurent notre société.

➔ [Lisez l'analyse ici](#)

Parallèlement à ces travaux, la CODE a pris une part active à un groupe de travail piloté par la Commission nationale pour les droits de l'enfant, consacré - en 2025 - à **l'élaboration de fiches thématiques à destination des États examinateurs**. Pensées comme des outils de plaidoyer stratégique, ces fiches visent à présenter de manière synthétique les principaux constats et recommandations en matière de droits de l'enfant, afin de favoriser leur prise en compte lors de l'examen de la Belgique.

➔ [Téléchargez les fiches d'information ici](#)

Par ce travail préparatoire, la CODE a contribué à inscrire les droits de l'enfant dans l'agenda de l'EPU et à renforcer leur visibilité au sein d'un processus international majeur de suivi des engagements de la Belgique en matière de droits humains. **Ce socle de travail a également permis de préparer les actions de sensibilisation et de plaidoyer qui se déploieront en 2026, à l'approche de l'examen.**



3.2 Le projet G.A.R.D.E. : l'engagement de la CODE pour l'éducation aux droits de l'enfant qui se poursuit sur tous les fronts

Fidèle à sa mission de promotion et de défense des droits de l'enfant, la CODE a poursuivi en 2025 son engagement en faveur de l'éducation aux droits de l'enfant. Cette année a marqué une étape structurante avec la création du projet **G.A.R.D.E. - Garantir une Approche Respectueuse des Droits de l'Enfant dans l'Éducation**, conçu comme un cadre fédérateur destiné à renforcer la cohérence, la visibilité et l'impact des actions menées dans ce domaine.



Le projet repose sur une conviction forte : **l'éducation aux droits de l'enfant constitue un levier essentiel d'émancipation, de participation citoyenne et de prévention du non-recours aux droits**. Dans un contexte où la « culture des droits de l'enfant » demeure encore peu développée en Fédération Wallonie-Bruxelles, il apparaît indispensable de permettre aux enfants et aux jeunes de connaître leurs droits, de comprendre les responsabilités qu'ils impliquent et de pouvoir les exercer concrètement dans leur quotidien.

Le projet G.A.R.D.E. s'inscrit dans une approche globale et s'articule autour de trois priorités :

- renforcer la connaissance des droits de l'enfant ;
- soutenir leur mise en œuvre concrète dans les pratiques éducatives ;
- promouvoir leur intégration durable dans les politiques publiques et les cadres normatifs.

3.2.1 Une analyse sur le paysage des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles



➔ [Lire ici](#)

En 2025, la CODE a rédigé une **analyse intitulée *Le paysage des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles***. Cette publication vise à offrir au grand public une compréhension claire et structurée des mécanismes de protection et de promotion des droits de l'enfant en Belgique francophone.

L'analyse revient notamment sur les fondements juridiques des droits de l'enfant, les engagements pris par la Belgique au regard de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ainsi que sur les mécanismes institutionnels chargés de leur mise en œuvre et de leur suivi. Elle met également en lumière le rôle des différents niveaux de pouvoir et celui de la société civile dans la défense et la réalisation effective de ces droits.

3.2.2 Un outil pédagogique interactif en préparation



L'année 2025 a également été consacrée au développement d'un outil pédagogique interactif destiné aux professionnel·les du milieu scolaire. Cet outil poursuit un double objectif : sensibiliser à l'importance d'une approche fondée sur les droits de l'enfant à l'école et fournir des pistes concrètes de réflexion et de bonnes pratiques aux adultes travaillant avec des enfants. Conçu comme une **visite interactive d'une école guidée par un enfant**, l'outil invite les participant·es à suivre une journée-type au sein de différents espaces scolaires (entrée, salle de classe, cour de récréation, réfectoire, toilettes, etc.). Chaque étape permet d'aborder une ou plusieurs situations concrètes en lien avec les droits de l'enfant et leur application dans le quotidien scolaire. L'outil s'adresse principalement à l'ensemble des adultes et professionnel·les travaillant avec des enfants dans le cadre scolaire ou extra-scolaire.

3.2.3 Le plaidoyer en faveur de l'éducation aux droits de l'enfant à l'école



En parallèle de ces activités, la CODE a poursuivi un important travail de plaidoyer en faveur d'une meilleure intégration de l'éducation aux droits de l'enfant dans l'enseignement. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE). Convaincues que l'éducation aux droits de l'enfant ne peut se développer durablement sans un ancrage juridique et politique clair, la CODE et le DGDE ont rencontré plusieurs cabinets ministériels afin de porter cette nécessité auprès des responsables politiques.

Ces échanges ont permis de rappeler que l'éducation aux droits de l'enfant dépasse largement le cadre scolaire : elle participe pleinement à la construction d'une citoyenneté démocratique active et à la capacité des enfants à connaître, comprendre et faire valoir leurs droits dans tous les aspects de leur vie. Dans cette perspective, la CODE et le DGDE ont également été auditionnés, en décembre 2025, par les député·es de la Commission Enfance afin d'échanger sur les leviers permettant de renforcer l'approche fondée sur les droits de l'enfant dans l'enseignement. À travers le projet G.A.R.D.E., la CODE plaide ainsi pour une intégration explicite et durable de l'éducation aux droits de l'enfant dans les textes régissant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une telle inscription apparaît indispensable pour garantir à chaque enfant un accès équitable à cette éducation, indépendamment de son établissement scolaire ou de son contexte de vie, et pour contribuer à l'émergence d'une véritable culture des droits de l'enfant, pérenne et institutionnalisée.

3.3 Une attention particulière aux enfants en situation de vulnérabilité

En 2025, la CODE a résolument tourné son regard vers les enfants les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par l'effritement progressif de l'Etat social et des reculs profondément préoccupants en matière de droits humains, en Belgique comme ailleurs dans le monde, il est apparu plus urgent que jamais de rappeler que les droits de l'enfant ne sont pas un acquis intangible. Ils se défendent, se documentent et s'exigent, chaque jour.

3.3.1 Les enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap ont constitué un premier axe de travail prioritaire. Soucieuse de renforcer ses connaissances et d'affiner sa position sur un sujet qui touche à de nombreuses dimensions des droits de l'enfant, la CODE a consacré une étude approfondie à leur situation. Et le constat est alarmant : leurs droits sociaux ont subi des reculs significatifs, l'inclusion reste insuffisamment garantie dans les faits malgré les engagements affichés, et aucun Plan d'action fédéral handicap n'a vu le jour en 2025, alors même que la loi l'impose. Une absence qui n'est pas anodine : elle dit quelque chose de la place réelle que l'on accorde à ces enfants dans les priorités politiques.

Construire l'inclusion : des droits à la réalité - État des lieux de l'inclusion des enfants en situation de handicap en Fédération Wallonie-Bruxelles

étude



→ [Lire ici](#)

C'est dans ce contexte que la CODE a publié **son étude *Construire l'inclusion : des droits à la réalité - État des lieux de l'inclusion des enfants en situation de handicap en Fédération Wallonie-Bruxelles***. Destinée à toute personne concernée ou intéressée par la question, elle poursuit un objectif ambitieux mais nécessaire : combler le fossé entre les droits proclamés et la réalité vécue.

Pour ce faire, l'étude propose un cadre juridique et conceptuel solide, un diagnostic approfondi de la situation en FWB, et des recommandations opérationnelles assorties d'un plan d'action, d'indicateurs et d'une estimation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Elle s'appuie sur les recommandations des instances internationales - Comité des droits des personnes handicapées, Comité des droits de l'enfant - ainsi que sur celles d'institutions nationales telles qu'Unia et le DGDE, et sur les constats issus du terrain. Un outil concret, pensé pour éclairer les décideurs politiques et peser sur les choix qui devront, enfin, garantir l'effectivité des droits de ces enfants.

3.3.2 Les enfants impactés par les politiques publiques

Les enfants impactés par les politiques publiques forment le deuxième groupe au cœur des préoccupations de la CODE. Derrière chaque réforme institutionnelle, chaque arbitrage budgétaire, chaque réorganisation des services publics, ce sont bien souvent les enfants les plus fragilisés qui absorbent les conséquences. La CODE a donc voulu prendre le temps d'interroger la façon dont les politiques qui les concernent s'articulent (ou ne s'articulent pas) et d'identifier ce qui, structurellement, empêche leurs droits d'être pleinement effectifs.

Croiser les regards, unir les actions : l'intersectorialité et la coordination des politiques publiques au service des droits de l'enfant



→ [Lire ici](#)

C'est dans cette optique qu'a été conduite une recherche participative. Ancrée dans une analyse des dispositifs existants et des pratiques de terrain en Belgique francophone, elle pointe un constat sans détour : les politiques publiques restent trop cloisonnées pour offrir aux enfants des réponses à la hauteur de leurs besoins. L'intersectorialité y est défendue comme un levier politique incontournable, mais qui exige, pour fonctionner, un pilotage politique renforcé, une gouvernance transversale et une responsabilité réellement partagée entre niveaux de pouvoir. En filigrane, une exigence simple : que l'intérêt supérieur de l'enfant devienne un vrai principe d'action pour toute politique publique, et ce, de manière concertée.

La recherche a été menée avec le soutien d'un comité d'accompagnement composé de Fanny Laurent, Pierre-Yves Rosset et Anna Rodriguez, et s'est nourrie d'entretiens et de réflexions menés avec une diversité d'acteurs : des personnes ayant participé à l'élaboration des Plans d'action pour les droits de l'enfant et des Plans d'action de lutte contre la pauvreté, des membres et directions de tiers actifs, des membres de la cellule intersectorialité de l'Administration générale de l'Aide à la jeunesse, ainsi que des membres de services résidentiels généraux.

Le « no kids » ou l'eldorado du calme



→ [Lire ici](#)

L'effacement des enfants de l'espace public ne se joue pas uniquement dans les couloirs des administrations : la CODE a également consacré une analyse au phénomène dit "no kids", cette tendance croissante à interdire l'accès des enfants à certains lieux privés comme les restaurants, hôtels ou spas. En examinant les raisons du succès croissant de cette pratique et ses implications au regard des droits de l'enfant, cette analyse met en lumière un signal inquiétant sur la place que notre société est prête à leur accorder. Un effacement du quotidien qui fait écho, à sa façon, aux angles morts des politiques publiques.

3.3.3 Les enfants à risque de pauvreté et d'exclusion sociale

Les enfants à risque de pauvreté et d'exclusion sociale constituent le troisième axe de travail de la CODE en 2025. Dans un contexte où les filets de protection sociale se fragilisent et où les inégalités se creusent, ces enfants restent trop souvent invisibles dans les arbitrages politiques, ou pire, victimes de systèmes qui prétendent les protéger sans y parvenir vraiment. La CODE a choisi d'aborder ce sujet sous deux angles complémentaires : celui des outils européens disponibles mais sous-exploités, et celui des logiques structurelles qui perpétuent les inégalités dès l'école.

La Garantie Européenne pour l'Enfance : Avez-vous lu son mode d'emploi ?



→ [Lire ici](#)

D'un côté, une analyse consacrée à la **Garantie Européenne pour l'Enfance** présentée sous forme de mode d'emploi, à rebours du jargon institutionnel habituel. Car cet outil existe, il est puissant, mais il reste trop souvent dans son carton. L'analyse propose donc une lecture didactique de ses mécanismes, de ses piliers fondamentaux à son articulation dans le paysage belge, pour rendre lisibles les engagements européens et clarifier la manière dont ils s'insèrent (ou devraient s'insérer) dans les politiques sociales nationales.

La méritocratie scolaire : un mythe au service des inégalités



→ [Lire ici](#)

De l'autre, une analyse - accompagnée d'une vidéo explicative - qui s'attaque au mythe de la **méritocratie scolaire**.

Sous couvert d'égalité et de justice, ce mythe participe en réalité à la reproduction des inégalités sociales, en laissant prospérer des logiques marchandes et managériales qui interrogent profondément les finalités de l'école et l'égalité des chances pour chaque enfant.



Regarder la vidéo

3.4 En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes



Le 20 novembre de chaque année est la Journée internationale des droits de l'enfant, à la date anniversaire de la signature de la Convention de 1989. C'est chaque année l'occasion pour tous les acteurs du secteur droits de l'enfant de faire le point sur les avancées et les signaux d'alarme, mais également de célébrer les droits de l'enfant, notamment à travers En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes.

En Avant ! est un projet emblématique de la Fédération Wallonie-Bruxelles porté par Badje, la CODE et Yellow Event, qui vise à célébrer, faire vivre et revendiquer les droits de l'enfant dans l'espace public. L'événement associe enfants, jeunes, professionnel-le-s, familles et élu-e-s autour d'activités participatives, ludiques, artistiques et citoyennes.



En rayonnant à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, la fête met à l'honneur quatre valeurs essentielles :

- La cohérence : les droits de l'enfant sont le fil rouge de l'événement et se retrouvent à tous les niveaux de la fête.
- La mixité : pour tous les enfants, accessible à tous, ouverte à tous et mixant les publics.
- La participation : que les enfants soient acteurs de leurs droits et de cette journée et puissent participer à l'élaboration de celle-ci.
- La durabilité : parce qu'elle est respectueuse des enfants et de leurs droits, la fête est également respectueuse de leur avenir.

En 2025, la Fête s'est déclinée au travers de deux événements phares qui ont eu lieu à Bruxelles et à Namur, ainsi qu'au travers d'une multitude de projets locaux à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.4.1 Deux événements phares : focus sur la fête de Namur

En 2025, la CODE a assuré l'organisation de la fête En Avant !, qui s'est tenue à la Bourse de Namur. À l'instar de l'événement organisé chaque année à Flagey (Ixelles), cette fête a pour objectif de sensibiliser les enfants à leurs droits de manière festive et ludique, tout en veillant à les mettre concrètement en pratique au sein même de l'événement. Les enfants et les jeunes ont été associés à l'organisation afin de favoriser leur participation active dans un projet qui les concerne directement et de faire d'En Avant ! une fête pensée pour les enfants, avec les enfants.

La fête s'adresse à tous les **enfants et jeunes de 0 à 18 ans**, sans distinction liée à leur situation familiale, à leurs conditions de vie, à leurs origines ou à leurs différences. Au total, **214 enfants**, principalement originaires de Namur et de ses environs, ont participé à cette édition. Vingt-trois activités ont été proposées, parmi lesquelles deux courts-métrages, trois spectacles ainsi que des animations portées par des artistes et animateur-ices locaux issus de Namur et de Wallonie.



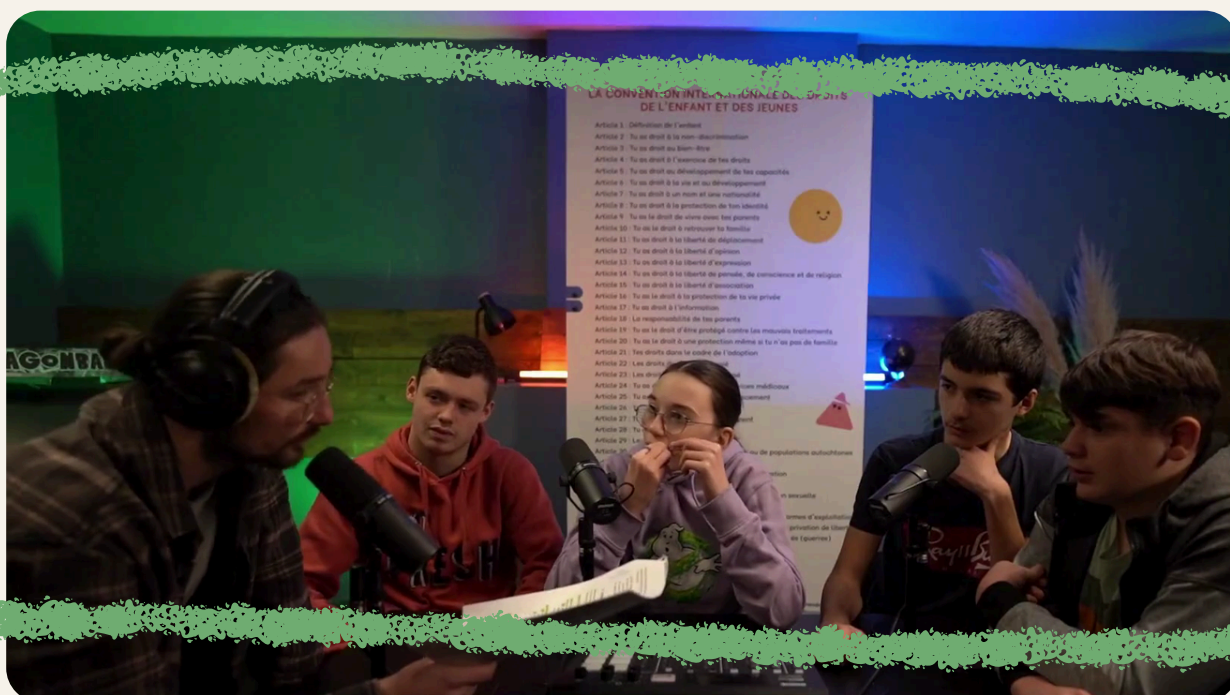
3.4.2 Les événements locaux

Entre le 16 et le 27 novembre 2025, **huit événements** destinés aux enfants et aux jeunes ont été organisés en Wallonie et à Bruxelles avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La CODE et Badje ont accompagné les opérateurs à chaque étape du processus, de l'appel à projets jusqu'à l'évaluation des initiatives réalisées.

Le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant été réduit de 100 000 à 40 000 euros, le nombre de projets locaux soutenus est passé de quatorze en 2024 à huit en 2025.



Nom de l'organisation	Lieu	Date	Nombre d'enfants ayant participé à l'événement
C-Paje	Centre de ressources et de Créativité de la Province de Liège	26/11	250 à 300 enfants
Hecowala	Rue des Châtaigniers 9, Couthuin	19/11 & 17/12	/
le SPOTT	SPOTT - Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	16/11	250 à 300
Case Départ	Maison de Jeunes Case Départ, Fontaine-l'Évêque	13/12	42
Le 38	Le 38, carrefour culturel & Centre communal de Ligny	15/11 et 16/11	150
Muzaïka	Centre culturel et sportif de Virton	7/02/26	200
Ecoline et caracole	Rue Jean-Baptiste Ledoux 11/013, 6040 Charleroi	16 & 17/11	/
Houtopia	Houtopia, Univers de sens	10/12	/



3.5 Recherche exploratoire sur le harcèlement en accueil extrascolaire

En 2025, la CODE a entamé une recherche exploratoire consacrée au harcèlement dans l'accueil extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds Houtman. Cette recherche s'inscrit dans un contexte où les questions de violence entre pairs et de bien-être des enfants occupent une place croissante dans les débats publics et les politiques éducatives, alors même que les temps d'accueil extrascolaire restent encore peu étudiés.



L'équipe de recherche était composée de :

Fadoua Messaoudi, chercheuse principale, docteure en Sciences politiques et sociales, chargée de recherche à la CODE;

Anne-Catherine Rasson, chercheuse titulaire, docteure en droit, maîtresse de conférences invitée et chargée de recherche - UCLouvain Saint-Louis Bruxelles;

Marie D'Haese, coordinatrice de la recherche, psychopédagogue, co-coordinatrice de la CODE.

L'objectif du projet est de mieux comprendre comment les situations de conflits et de harcèlement sont perçues, interprétées et prises en charge par les professionnelles de l'accueil extrascolaire, ainsi que d'identifier les conditions qui facilitent ou entravent leur action éducative. La recherche repose sur une méthodologie qualitative combinant entretiens semi-directifs, focus groups et analyse des cadres institutionnels. Dans une perspective attentive aux droits et à la participation des enfants, plusieurs focus groups ont été organisés afin de recueillir leurs expériences et points de vue sur l'accueil extrascolaire, et notamment sur la gestion des conflits et du harcèlement. Cette démarche visait moins à produire des données représentatives qu'à ouvrir un espace d'expression permettant de saisir, à partir du vécu des enfants, certaines dimensions sensibles du quotidien en accueil extrascolaire.

Les premiers constats mettent en évidence la complexité du travail éducatif réalisé en accueil extrascolaire. Les professionnel.les sont confrontées à des tensions multiples : manque de reconnaissance du métier, gestion des dynamiques de groupe, arbitrage entre protection et autonomie des enfants, manque de ressources, précarité des statuts ou encore difficultés de coordination avec les autres acteurs éducatifs. **Le harcèlement apparaît ainsi comme un révélateur des réalités du secteur et des défis auxquels les équipes sont confrontées au quotidien.**

Au-delà de la question spécifique du harcèlement, **cette recherche contribue à mieux faire reconnaître le rôle éducatif fondamental de l'accueil extrascolaire dans le parcours des enfants.** Elle vise également à soutenir le développement de pratiques et de politiques favorisant le bien-être, la participation et les droits de l'enfant.

Le rapport final de la recherche sera finalisé en **avril 2026**.

IV. COMMUNICATION

La communication de la CODE vise à faire connaître ses travaux, outils, publications et prises de position auprès du grand public, des professionnel·le·s et des responsables politiques, dans une perspective de sensibilisation et d'information.

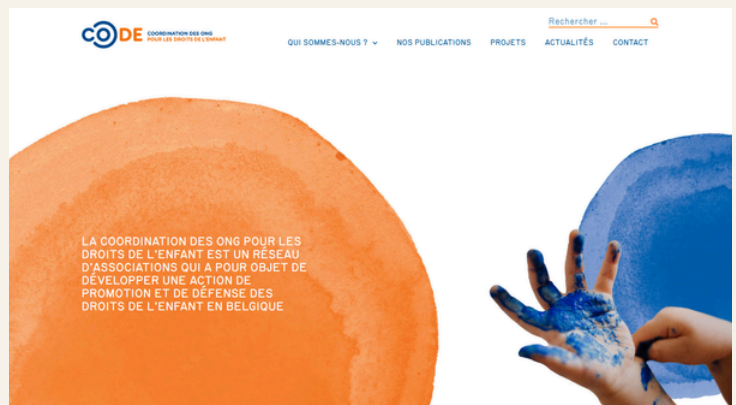
En 2025, la CODE a également renforcé sa présence dans l'actualité liée aux droits de l'enfant et au secteur associatif, afin de relayer des informations, soutenir certaines initiatives et participer activement aux débats publics. Cette présence s'est notamment traduite par des publications régulières sur les réseaux sociaux (« Actualités »); par le relai de campagnes telles que "Grandir sans violences" pilotée par Défense des Enfants International - Belgique; ainsi que par son implication dans des actions de sensibilisation comme la campagne sur les réseaux sociaux "542 jours sans gouvernement", ou encore la rédaction ou co-signature de cartes blanches et interpellations publiques.

Les publics cibles de la CODE sont touchés via différents canaux de diffusion, que vous retrouverez ci-dessous, complétés par des campagnes de mailing personnalisées.

4.1 Quelques chiffres :

4.1.1 Le site web de la CODE

- **8 755 visites** sur le site web en 2025 (+40,4 % par rapport à 2024) ;
- **16 105 pages vues**, dont 13 883 pages vues uniques (+13,4 % par rapport à 2024) ;
- 1 862 téléchargements (-4,6 % par rapport à 2024).



4.1.2 Facebook

- **2 626 followers** (+11,7 % par rapport à 2024) ;
- **4 376 interactions** (+60,5 % par rapport à 2024).

Les publications liées au podcast de la CODE, À Voix Haute, ainsi que celles portant sur l'actualité du secteur, ont suscité un engagement particulièrement important.

Il est également important de souligner que 40,7 % des personnes ayant vu ou interagi avec les contenus Facebook de la CODE n'étaient pas abonnées à la page. Ce chiffre montre que les publications de la CODE touchent un public plus large que sa communauté habituelle et contribuent à élargir sa visibilité.

4.1.3 Instagram

- **202 followers** (+8 % par rapport à 2024).

4.1.4 LinkedIn

- **1 847 abonné-e-s** (+24 % par rapport à 2024) ;
- **21 277 impressions**

Les publications ayant suscité le plus d'engagement concernaient notamment l'analyse de la CODE *Le « no kids » ou l'eldorado du calme* ainsi que le partage du communiqué relatif à la suppression des repas scolaires gratuits pour 55 300 enfants défavorisés.

Ces résultats montrent l'importance d'une communication réactive et ancrée dans l'actualité. Ils témoignent également de la place croissante de la CODE dans le paysage associatif et de sa capacité à toucher à la fois un public déjà sensibilisé et de nouvelles audiences.

4.1.5 Les cartes blanches et interpellations publiques

- Les droits fondamentaux des enfants sont "fragilisés" en Belgique, alertent des ONG (Novembre 2025) : <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2025/11/20/les-droits-fondamentaux-des-enfants-sont-fragilises-en-belgiqu/>
- En fragilisant la jeunesse, c'est toute la société que les gouvernements fragilisent (décembre 2025) : <https://www.lesoir.be/716615/article/2025-12-12/en-fragilisant-la-jeunesse-cest-toute-la-societe-que-les-gouvernements>

En fragilisant la jeunesse, c'est toute la société que les gouvernements fragilisent

Les secteurs de l'enseignement, de la jeunesse, de la petite enfance, de la santé mentale, de la culture, du sport, de l'insertion, de l'aide sociale, ceux qui tiennent la digue au quotidien, sont affaiblis, appauvris et déconsidérés. Nous, organisations de la société civile et syndicales, dénonçons la dureté des mesures prises à l'égard des jeunes générations.



Les jeunes ont déjà manifesté à maintes reprises pour exprimer leur crainte de tomber dans la précarité. Les mesures budgétaires qui ont été prises ces derniers mois ne les rassureront certainement pas. - BELGA

Les droits fondamentaux des enfants sont "fragilisés" en Belgique, alertent des ONG

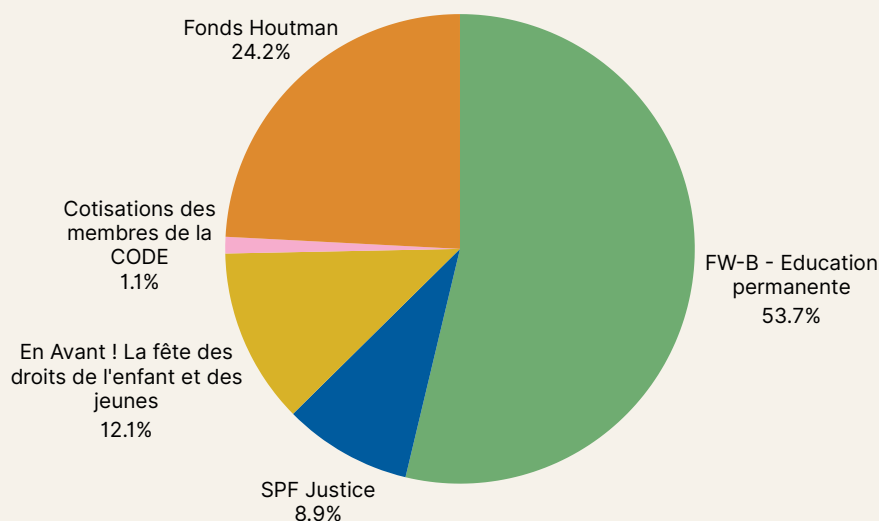


Les droits fondamentaux des enfants sont fragilisés et les reculs inquiétants se multiplient en Belgique. La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a lancé ce cri d'alerte ce jeudi. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant ce 20 novembre, l'organisation appelle à la vigilance et demande aux autorités d'agir.

V. FINANCES

Le travail de la CODE est rendu possible par les subsides reçus des pouvoirs publics, qui reconnaissent son travail et sa légitimité comme actrice de troisième ligne en matière de droits de l'enfant (recherche, sensibilisation, éducation, plaidoyer). Ces financements n'empêchent aucunement la CODE de travailler en toute indépendance. A ce stade, la CODE ne bénéficie pas de dons ou d'autres rentrées financières (hormis les cotisations des membres, 125 euros/an par membre).

Ses sources de financement en 2025 sont réparties comme suit :



5.1 Gouvernement fédéral

La CODE est subsidiée par la **Justice** depuis 2000. Il s'agit du subside le plus ancien de l'association, bien qu'il s'agisse d'un subside annuel dont la demande doit être réintroduite chaque année. En 2025, la somme de 22.000 € a été octroyée à la CODE.

5.2 Fédération Wallonie-Bruxelles

5.2.1 Éducation permanente

Le subside de l'Éducation permanente (alloué depuis 2005) a donné une certaine assise à la situation pécuniaire de la CODE : il offre la possibilité d'envisager les activités sur du moyen et long terme, à la fois financièrement et au niveau des projets. Il structure le travail autour de la réalisation d'analyses, d'études et d'outils pédagogiques, dans une perspective critique (reconnaissance dans l'axe 3, article 23, paragraphe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014). En 2025, le montant de ce subside s'élevait à 133.344,7€.

5.2.3 Fonds Houtman

Le subside alloué par la Fonds Houtman a permis à la CODE de mettre un pied une fois encore dans la recherche scientifique, et d'explorer la thématique du harcèlement dans le secteur de l'accueil extrascolaire, encore trop méconnu. Ce financement a permis de renforcer l'ancrage de la CODE au sein du paysage institutionnel, mais également de créer de nouveaux liens avec ce secteur ainsi qu'avec le monde académique. Ce genre de projet est essentiel pour développer le tissu collaboratif de la CODE, et étendre son champ d'action pour de prochains travaux et projets.

VI. LA CODE AU QUOTIDIEN

6.1 Une asbl à l'organe d'administration engagé

L'équipe de la CODE est accompagnée et soutenue par un OA très disponible et fortement engagé en matière de droits de l'enfant, à la fois au travers de leurs associations respectives et pour la CODE.

Au cours de l'Assemblée générale de juin 2025, l'Organe d'Administration de la CODE était composé de :



Fanny Laurent, présidente de la CODE

Coordinatrice du centre de ressources du Forum - Bruxelles contre les inégalités



Manuel Lambert, administrateur de la CODE

Conseiller juridique à la Ligue des droits humains



Pierre-Yves Rosset, administrateur de la CODE

Directeur du Service Droit des Jeunes de Bruxelles



Thibaut de Radiguès, administrateur de la CODE

Directeur d'Arc-en-Ciel ASBL



Gauthier De Wulf, président de la CODE

Secrétaire politique au Forum des Jeunes

En 2025, la CODE a dit au revoir au président de son OA, Gauthier De Wulf. Ces 4 années de présidence de Gauthier à la tête de l'Organe d'administration méritent d'être saluées comme il se doit dans ce rapport d'activité.

Gauthier a marqué la CODE de son empreinte : par son investissement constant, sa rigueur et sa bienveillance, il a su guider l'association à travers des moments forts et des aventures parfois inattendues, toujours avec le cap juste. Son rôle à la présidence restera une référence pour tous ceux qui s'engagent aujourd'hui et demain au sein de la CODE.

L'ensemble de la CODE lui adresse ses plus vifs remerciements pour tout ce qu'il a accompli et tout ce qu'il nous a transmis au fil de ces années. C'est avec toute notre reconnaissance que nous lui souhaitons une belle suite !

6.2 Une équipe pluridisciplinaire

En 2024, l'équipe permanente de la CODE était constituée de :



Marie D'Haese, co-coordinatrice

Institutrice et psycho-pédagogue, engagée à 80% depuis janvier 2020



Julianne Laffineur, co-coordinatrice

Politologue, engagée à 60% depuis avril 2019



Eden Glejser, co-coordinatrice

Juriste, engagée à 100% depuis mars 2025



Fabiola Legrain Sanabria, chargée de projets multimédias et communicatio,

Experte en communication, engagée à 50% depuis février 2025



Fadoua Messaoudi, Chargée de recherche

Docteure en Sciences sociales, engagée à 50% depuis janvier 2025



Durant l'année 2025, l'équipe permanente a accueilli une stagiaire en deuxième année de Master en droit, **Ekaterina Presniakova**

6.3 Les membres de la CODE en 2025

Le statut de membre effectif est accordé sur base de différents critères :

- Être une association ou une ONG menant des actions en Belgique francophone (FW-B et/ou germanophone) ;
- Avoir notamment pour objectif la lutte pour un plus grand respect des droits de l'enfant, dans la perspective de la Convention relative aux droits de l'enfant (globalité et universalité) ;
- Être actif depuis au moins cinq ans ;
- Manifester une motivation à participer et participer effectivement et activement aux réunions et activités de la CODE ;
- Développer des apports concrets pour la CODE, en particulier dans le cadre du Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention en et par la Belgique.

Amnesty International Belgique francophone



Amnesty International milite pour le respect des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, notamment via un travail d'éducation aux droits humains. Amnesty lutte pour la libération de prisonnier·ère·s d'opinion et pour l'abolition de la peine de mort.

Arc-en-Ciel ASBL



Depuis 65 ans, Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la FW-B. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d'institutions travaillant en milieu populaire. L'ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres, de jouets et de matériel scolaire, des séjours, des journées de loisirs, des formations d'animateurs et de nombreuses autres activités

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles



ATD Quart Monde Jeunesse est la section jeunesse de l'association ATD Quart Monde, un mouvement rassemblant des personnes vivant dans la grande pauvreté et des citoyen·ne·s engagé·e·s à leurs côtés, qui luttent ensemble contre l'exclusion et l'extrême pauvreté.

BADJE



Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) est une fédération pluraliste du secteur de l'accueil pré- et extrascolaire en Région bruxelloise. Elle allie l'action sur le terrain et la promotion d'une politique cohérente, et accorde une attention particulière aux publics vulnérables (pauvreté, handicap).

Comité des élèves francophones



Le Comité des Elèves Francophones est une organisation de jeunesse et est le syndicat des élèves de l'enseignement secondaire en FW-B. Il vise à renforcer la démocratie scolaire, à informer les élèves au sujet de leurs droits, et à les appuyer pour défendre ces droits. Leurs actions, formations et débats s'organisent autour de 4 objectifs : agir sur les problèmes liés à l'enseignement, renforcer le rôle des élèves dans leur école, porter la voix des élèves, ouvrir l'école à la société.

DEI/ECPAT-Belgique



En juin 2024, les sections belges de Défense des Enfants International et d'ECPAT ont allié leurs forces en fusionnant après de nombreuses années de collaboration. Ils ont les mêmes valeurs et utilisent des moyens d'action similaires, c'est pourquoi ils s'unissent pour mieux défendre les droits des enfants et éradiquer leur exploitation sexuelle. DEI et ECPAT gardent pour l'instant des canaux digitaux distincts : une nouvelle identité sera révélée courant 2025.

Fédération des équipes SOS Enfants



La Fédération des Équipes SOS enfants a comme mission de réunir, de représenter et d'épauler les équipes SOS enfants qui veillent à assurer la prévention individuelle et le traitement des situations de maltraitements d'enfants soit d'initiative, soit lorsque l'intervention du service est sollicitée.

Fédération francophone des Ecoles de Devoirs



La Fédération francophone des Ecoles de Devoirs représente 260 Écoles de Devoirs (EDD) implantées en région Wallonne ainsi qu'à Bruxelles. Ces EDD accueillent un public d'enfants similaire à celui présent en accueil extrascolaire. La volonté de la FFEDD est de placer l'enfant au centre de ses actions, réflexions, de façon à favoriser son bien-être et son épanouissement.

FILE asbl



La Fédération des initiatives locales pour l'enfance fédère plus d'une centaine de Pouvoirs Organisateurs (asbl et pouvoirs publics) laïques dans le secteur de l'accueil et de la protection de l'enfance, sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (plus de 750 structures et lieux d'accueil 0-12 ans). Centrée sur le bien-être de chaque enfant, la FILE vise à soutenir des structures accessibles à tou·te·s et de qualité, qui promeuvent l'émancipation sociale et la richesse de la diversité.

Forum-Bruxelles contre les Inégalités



Le Forum-Bruxelles contre les inégalités réunit une cinquantaine d'organisations qui travaillent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnel·le·s, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique, interpellation des politiques et expertise transdisciplinaire sont les outils du Forum pour développer ses projets.

Forum des Jeunes



Le Forum des Jeunes est l'organe d'avis et le porte-parole officiel des jeunes francophones de Belgique. Son rôle est de promouvoir et faciliter la participation des 16-30 ans au processus démocratique.

GAMS Belgique



GAMS Belgique œuvre pour la prévention des mutilations génitales féminines et l'accompagnement des femmes et des filles concernées par ces pratiques, dans une perspective humaniste, d'égalité entre les femmes et les hommes, de développement durable et des droits reproductifs et sexuels.

Ligue des droits humains



La Ligue des droits humains combat les atteintes portées aux droits fondamentaux et aux droits humains en Belgique. Sa Commission jeunesse travaille sur diverses problématiques de droits de l'enfant (aide et protection de la jeunesse, enseignement...).

Ligue des familles



La Ligue des familles défend les droits et intérêts des familles. A ce titre, elle soutient des propositions politiques en faveur d'un accompagnement de la parentalité, encourage des solidarités collectives et permet des échanges d'expériences entre parents.

Plan International Belgique



Plan International Belgique contribue à construire un monde où tous les enfants, en particulier les filles, peuvent aller à l'école, décider de leur vie et de leur corps, participer aux changements de leur société et s'épanouir à l'abri de la peur et de la violence.

Réseau wallon de lutte contre la pauvreté



Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) est constitué de personnes en situation de précarité, d'associations, de citoyen·ne·s, d'académiques... qui, ensemble, luttent contre les inégalités en Wallonie et pour la justice sociale, et ce en confrontation, dialogue et construction avec les pouvoirs public

Service Droit des Jeunes de Bruxelles



Le Service Droit des Jeunes de Bruxelles est un service d'aide en milieu ouvert qui assure une aide sociale et juridique. Il a pour objectifs de lutter contre l'exclusion sociale et de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et des familles.

SOS Villages d'enfants



SOS Villages d'enfants Belgique est actif au niveau national comme international. Sa vision est de contribuer à construire un monde dans lequel chaque enfant peut grandir entouré de l'amour d'une famille. Pour ce faire, l'association aide les familles fragilisées pour qu'elles puissent garder leurs enfants, et aide ceux qui n'ont pas de foyer à en trouver un. Elle fait aussi un travail de renforcement de l'autonomie des jeunes, de plaidoyer, et de recommandations au service d'Aide à la jeunesse.

UNICEF Belgique



UNICEF Belgique est le Comité belge du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Il se consacre à l'amélioration des conditions de vie de tous les enfants et au respect de leurs droits, notamment via un travail d'éducation aux droits de l'enfant et de plaidoyer.

6.4 Les chantiers internes

6.4.1 Entretiens individuels avec les membres

Dans une démarche d'écoute active, d'évaluation et de co-construction, l'équipe permanente a mené une série d'entretiens individuels auprès des membres afin de recueillir leurs besoins, leurs attentes et leurs perspectives d'évolution.

Ces échanges privilégiés ont permis d'actualiser la compréhension des réalités propres à chaque organisation et d'identifier les leviers de développement les plus pertinents pour la CODE. Ils ont également constitué un espace de dialogue riche, nourri par la diversité des expériences et des points de vue de notre réseau. L'objectif de cette démarche est de renforcer une dynamique d'intelligence collective, essentielle pour faire évoluer la CODE et consolider la force de la coalition.

6.4.2 Un nouvel Organe d'Administration

En 2025, la CODE a franchi une étape importante dans sa gouvernance avec la constitution d'un nouvel Organe d'Administration (OA). Cette recomposition a été marquée par l'arrivée de Fanny Laurent à la présidence, rejoignant ainsi Manuel Lambert et Pierre-Yves Rosset, y insufflant un élan nouveau et une vision ambitieuse. L'OA a également été rejoint par Thibaut de Radiguès, venant enrichir le collectif de ses compétences et de sa vision.

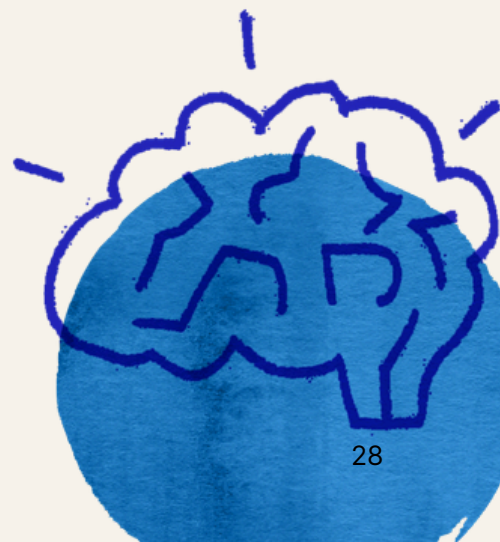


Réuni en un nouveau quatuor, l'Organe d'Administration a rapidement su instaurer une dynamique renouvelée, favorisant des échanges constructifs et une impulsion forte au service des missions de la CODE. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de gratitude que la CODE se réjouit de poursuivre son travail et de continuer à se développer avec le soutien précieux de ses administrateurs et administratrice.

6.4.3 Du nouveau pour l'équipe : nouveaux bureaux, nouveau Règlement de travail et un plan de prévention

Nouveaux bureaux

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements structurants pour la vie interne de la CODE. Après un déménagement provisoire en mars 2025, l'équipe a finalement posé ses valises (pour de bon !) dans ses nouveaux bureaux en décembre 2025. Il s'agit d'un espace au sein des locaux de la Ligue des Familles, à deux pas de la place Flagey; et à l'image de la CODE : chaleureux, à taille humaine, et qui donne envie d'y travailler.



Nouveau Règlement de travail et un Plan de prévention

Dans le même temps, la CODE a entrepris une révision en profondeur de son Règlement de travail. Un chantier conséquent pour remettre le document en conformité avec les exigences légales et surtout le faire coller à la réalité de l'équipe telle qu'elle est aujourd'hui. Plus qu'une formalité administrative : c'est un acte de clarté pour poser un cadre respectueux pour chaque membre de l'équipe.

Enfin, la CODE s'est dotée d'un plan de prévention couvrant le bien-être, la sécurité et les risques psychosociaux. Un signal clair que la qualité de vie au travail n'est pas un à-côté, mais bien une préoccupation centrale, cohérente avec les valeurs que la CODE défend.

6.5 Nos groupes de travail et partenaires privilégiés

La CODE s'appuie sur un réseau de partenaires engagés, dont la collaboration est essentielle pour renforcer la portée et l'impact de ses actions en faveur des droits de l'enfant. Les partenaires de la CODE se composent d'acteurs institutionnels, de structures associatives, de collectifs, de chercheurs et chercheuses, ainsi que de professionnel·le·s de terrain. Chacun·e, à son niveau, contribue à nourrir les réflexions, à partager des expertises, à faire remonter les réalités de terrain et à co-construire des stratégies communes.

6.5.1 Niveau communautaire

Délégué général aux droits de l'enfant

En 2025, la CODE a poursuivi une collaboration étroite et constructive avec le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), acteur institutionnel central pour la défense et la promotion des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette relation, fondée sur la complémentarité des rôles et le respect mutuel des mandats, s'est concrétisée par des échanges réguliers, des partages d'expertises et la mise en commun d'analyses et de recommandations sur des enjeux prioritaires.

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

En 2025, la CODE a poursuivi une collaboration active et stratégique avec l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, dans le cadre des travaux liés au Plan d'action des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette collaboration s'est particulièrement exprimée au sein du Groupe permanent de suivi de la CIDE (GP CIDE), qui rassemble les acteurs institutionnels et associatifs investis dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

À travers sa participation régulière à ce groupe, la CODE a contribué à la réflexion collective autour du prochain cycle de priorités, en veillant à faire entendre la voix de ses membres et à intégrer les enjeux identifiés sur le terrain.

Office de la Naissance et de l'Enfance

La CODE collabore étroitement avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), dans une dynamique de coopération réciproque au sein de plusieurs recherches. L'ONE est ainsi membre du comité d'accompagnement de la recherche menée par la CODE et commanditée par le Fonds Houtman, portant sur la thématique du harcèlement en accueil extrascolaire, contribuant à enrichir les analyses et réflexions autour des pratiques de prévention et de prise en charge.

En parallèle, la CODE participe elle-même au comité d'accompagnement d'une recherche commanditée par l'ONE sur les besoins et attentes des enfants et des jeunes de 11 à 18 ans concernant les services qui les concernent. Ces collaborations croisées illustrent une volonté commune de renforcer la prise en compte de la parole des enfants et des jeunes, ainsi que d'améliorer la qualité et la pertinence des dispositifs qui leur sont destinés.

Observatoire du Climat scolaire

L'Observatoire du Climat scolaire constitue également un partenaire privilégié de la CODE, avec lequel une forte proximité des préoccupations existe, en matière de bien-être des enfants à l'école, de lutte contre les violences et de promotion d'une approche respectueuse des droits de l'enfant. En 2025, la CODE a notamment participé au colloque annuel de l'Observatoire et a entamé un dialogue constructif avec l'équipe menée par Simona Lastrego, directrice de l'Observatoire. Par ailleurs, l'Observatoire du Climat scolaire a apporté une contribution précieuse en tant que membre du comité d'accompagnement de la recherche exploratoire menée par la CODE sur le harcèlement en accueil extrascolaire, renforçant ainsi la qualité des réflexions et des analyses développées dans ce cadre.

6.5.2 Niveau national

Commission nationale pour les droits de l'enfant

La Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE) est un espace de concertation interfédérale réunissant des acteurs institutionnels et associatifs engagés pour les droits de l'enfant. La CODE participe à ses travaux depuis sa création en 2007. Elle en est membre avec voix consultative. Depuis 2015, la CODE est par ailleurs membre de l'organe d'avis de la CNDE, constitué d'experts en matière de droits de l'enfant. En 2020, elle a rejoint le bureau de la CNDE.

Kinderrechtencoalitie Vlaanderen

En 2025, la CODE a poursuivi sa collaboration régulière avec la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (KiReCo), son homologue flamand dans la défense des droits de l'enfant. Ce partenariat, ancré dans une volonté commune de renforcement des synergies au niveau fédéral et international, s'est exprimé à travers plusieurs moments d'échange d'expertise, de positionnements conjoints et de coordination stratégique, notamment dans le cadre de la préparation de la pré-session de l'Examen périodique universel de la Belgique.

Au-delà du partage d'analyses et de bonnes pratiques, la CODE et la KiReCo ont œuvré à assurer une complémentarité de leurs actions, tout en portant ensemble une vision cohérente et pluraliste des droits de l'enfant en Belgique. Ce dialogue entre communautés linguistiques et secteurs constitue un levier précieux pour défendre une mise en œuvre équitable de la Convention relative aux droits de l'enfant sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécificités régionales tout en promouvant des engagements communs.

Plate-forme Mineurs en Exil

Coordonnée par le Service Droit des Jeunes, la Plate-forme bilingue Mineurs en Exil vise, notamment, à donner un statut protégé aux mineurs étrangers accompagnés et non accompagnés. La Plate-forme comporte divers groupes de travail (MENA, familles avec enfants mineurs en séjour irrégulier, détention des familles avec enfants mineurs, logement). En 2025, la CODE a suivi avec attention les travaux des différents groupes de travail en tant que membre observateur.

6.5.3 Niveau international

UPR Info

Dans le cadre de la pré-session de l'Examen périodique universel (EPU) portant sur la Belgique, la CODE a été en relation étroite avec UPR Info. UPR Info est une ONG basée à Genève, qui vise à promouvoir les droits humains à travers l'EPU. Ses missions consistent à sensibiliser et fournir des outils de renforcement des capacités à toutes les parties prenantes à l'EPU, notamment aux organisations de la société civile.

En tant que première ONG entièrement dédiée à l'EPU, son expertise est largement reconnue par les parties prenantes, notamment par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (HCDH).

Child Rights Connect

Particulièrement lors du processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant, la CODE est en contact avec Child Rights Connect, qui est une coalition d'organisations internationales et non-gouvernementales basée à Genève; travaillant à faciliter la mise en œuvre de la Convention. Child Rights Connect soutient la participation des ONG, et en particulier celle des coalitions nationales au processus de rapportage.

CAPACITI

En 2025, la CODE a poursuivi son engagement au sein du comité d'experts du projet CAPACITI, une initiative européenne visant à renforcer les capacités des États et des acteurs de terrain pour assurer la pleine participation des enfants à la vie publique dans la Grande Région.

En tant que membre de ce comité, la CODE apporte son expertise en matière de droits de l'enfant et de participation des enfants dans le but que les outils développés dans le cadre du projet soient ancrés dans les réalités du terrain et respectueux des principes de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Dans un contexte de recul et d'étiollement des droits humains et de notre état social, les acquis en matière de droits de l'enfant ne peuvent plus être considérés comme tels. Face à cela, la CODE choisit de rester exigeante et de lutter contre l'effacement progressif de la place de l'enfant et de ses droits.

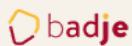
Ce rapport d'activité en est la preuve : derrière chaque action, chaque prise de position, chaque rencontre, se trouvent des personnes qui défendent sans relâche le respect des droits de tous les enfants, et qui refusent de laisser aller la société à l'indifférence.

Alors merci. Merci à chaque membre, à chaque partenaire, qui a choisi cette année encore de faire partie de ceux qui agissent, à une époque où c'est plus nécessaire que jamais.





COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT



La CODE vous remercie pour l'attention portée au présent rapport d'activité et reste à votre disposition pour toute information utile.

Finalisé le 19 mai 2026.

Pour le citer : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2026), Rapport d'activité 2025, www.lacode.be

L'équipe de la CODE

Marie D'Haese

Eden Glejser

Julianne Laffineur

Fabiola Legrain Sanabria

Marceline Destordeur

Contact :

Chaussée de Boondael, 6

1050 Bruxelles

info@lacode.be

www.lacode.be



CODE

COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT